

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2002)
Heft: 55

Rubrik: Instantanés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

19 décembre 2002, 18 h 30

A propos de volcans

«Les volcans de l'Alaska à la Terre de Feu», conférence par le volcanologue genevois Thierry Basset. Fribourg, Uni, Auditoire de biologie, ch. du Musée 10
Infos: www.unifr.ch/sfsn

22 janvier 2003, 20 h

La maîtrise de l'énergie

«La maîtrise de l'énergie sera un des problèmes majeurs du XXI^e siècle», conférence par Dr Jacques Rognon, administrateur-délégué d'ENSA et administrateur d'EOS Holding. Neuchâtel, Musée d'histoire naturelle, Auditoire
www.museum-neuchatel.ch

Janvier et février 2003

Cafés scientifiques

A Fribourg: «Les maths, à quoi ça sert?» (30 janv.) et «Natel, smog électromagnétique: vrais ou faux dangers?» (27 fév.) Café le Central, rue St-Pierre, à 18 h.
Infos: www.unifr.ch/cafes-scientifiques

A Genève: «L'avenir des biotechnologies» (27 janv.) et «L'avenir de la voiture» (24 fév.), Musée d'histoire des sciences, à 18 h 30. Infos: www.bancspublics.ch
Jusqu'au 9 mars 2003

**«Chauve-souris»
cherche oiseau**

La migration des oiseaux et leur étude au moyen de radars sont à découvrir dans cette exposition du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Av. Léopold-Robert 63, ma-sa 14 h-17 h; di 10 h-12 h 14 h-17 h.
Infos: 032 913 39 76 ou
www.mhnc.ch

Jusqu'au 27 avril 2003

La preuve par l'image

Cette exposition explore la fabrication «scientifique» du monde par la photographie, utilisée dans domaines aussi variés que l'astronomie et la cryptozoologie. Fondation Verdan, rue du Bugnon 21, Lausanne, ma-ve 13 h-18 h; sa-di 11 h-17 h.
Infos: www.verdan.ch/preuve

Délai d'envoi des informations à la rédaction d'Horizons: 10 février 2003

**LA RECHERCHE À
L'ÉTRANGER**

Les expériences de recherche à l'étranger élargissent l'horizon. C'est pourquoi le Fonds national suisse met au concours depuis plusieurs années des bourses qui permettent aux jeunes chercheurs de toutes les disciplines de travailler à l'étranger pendant un à trois ans. L'âge limite a été fixé à 35 ans. Cette restriction ne s'applique cependant pas aux femmes. Prochain délai d'inscription: 1^{er} février 2003.

Renseignements et formules d'inscription: division Encouragement de personnes, Fonds national suisse, case postale 8232, 3001 Berne, tél. 031 308 22 22, e-mail: fellowships@snf.ch, www.snf.ch

Dans le domaine de la médecine clinique et expérimentale, la Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie (FSBMB) encourage aussi les jeunes chercheurs à faire des stages à l'étranger. Prochain délai d'inscription: 1^{er} avril 2003.

Informations et formules d'inscription: secrétariat de la FSBMB, c/o prof. Harald Reuter, Institut de pharmacologie, Friedbühlstrasse 49, 3010 Berne, e-mail: fmarti@pki.unibe.ch, cc: harald.reuter@pki.unibe.ch, fax 031 632 49 92, www.snf.ch

IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ

La société doit faire son entrée au laboratoire. C'est l'objectif du programme de bourses «Society in Science» lancé par Branco Weiss, entrepreneur, et Helga Nowotny, sociologue des sciences à l'EPFZ. Il permet aux jeunes chercheurs en sciences naturelles d'élargir le champ de

leurs investigations, en tenant compte des questions et des perspectives sociales et culturelles. Le programme a une visée internationale. La première année, une dizaine de bourses seront accordées. Le début des recherches a été fixé en été 2003.

Informations complémentaires: www.society-in-science.ethz.ch

**MIEUX ÉTUDIER LA
BIODIVERSITÉ**

De quel savoir avons-nous besoin pour sauvegarder la diversité biologique en Suisse et pour appliquer la Convention sur la biodiversité (CBD)? Le Forum Biodiversité de l'Académie suisse des sciences naturelles (ASSN) s'est penché sur la question. Conclusion: il importe de mettre en place une recherche intégrée en matière de biodiversité, qui fasse le lien entre les recherches fondamentale et appliquée et qui tienne compte des interactions entre la diversité biologique, le monde physique et la société. Conformément aux diverses fonctions de la biodiversité, les auteurs esquissent quatre domaines de recherche prioritaires: le respect et la préservation de la biodiversité, les

influences naturelles et celles des hommes sur la biodiversité, la biodiversité comme base de fonctionnement des écosystèmes et enfin la compréhension de la diversité biologique. Les perspectives de la recherche en matière de biodiversité sont présentées dans une brochure anglaise, intitulée «Visions in Biodiversity Research. Towards a New Integrative Biodiversity Science».

Disponible gratuitement au: Forum Biodiversité Suisse, ASSN, Bärenplatz 2, 3011 Berne, e-mail: biodiversity@sanw.unibe.ch, Internet: www.biodiversity.ch

RECHERCHE INTÈGRE

L'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) a élaboré des «Directives relatives à l'intégrité scientifique dans le domaine de la recherche médicale et biomédicale». Elles ont pour principe de faire primer la qualité de la recherche sur les aspects quantitatifs. Il est préférable, selon l'ASSM, de mener un nombre inférieur de recherches, mais de qualité. Les directives décrivent aussi la procédure à suivre en cas de suspicion de non-respect des règles ou de fraude, c'est-à-dire les différentes étapes depuis l'enquête préliminaire à la prise de décision. Ces règles ont été rédigées à la demande des facultés de médecine. En novembre 1999, le Sénat de l'ASSM avait mandaté une commission, dirigée par le professeur Michel Cuénod de Lausanne, afin d'élaborer ces directives.

Bulletin des médecins suisses n° 43, 2002, p. 2280 ss.
www.saez.ch



Prairie alpestre